

AUREILLE - RANDONNÉE PÉDESTRE

# Rand'eau des Alpilles...

...à la (re)découverte de nos paysages



Un livret de jeux est disponible  
en mairie pour les enfants



La Municipalité vous souhaite la bienvenue sur ses chemins de randonnée.

Elle est heureuse de vous présenter son nouveau sentier : la "Rand'eau des Alpilles". Au cœur du Parc naturel régional des Alpilles, il sillonne le territoire à la recherche de l'eau, tout en permettant d'apprécier la diversité des paysages d'Aureille.

Ce nouveau sentier s'inscrit dans la démarche de tourisme durable dans laquelle la commune est engagée depuis quelques années.

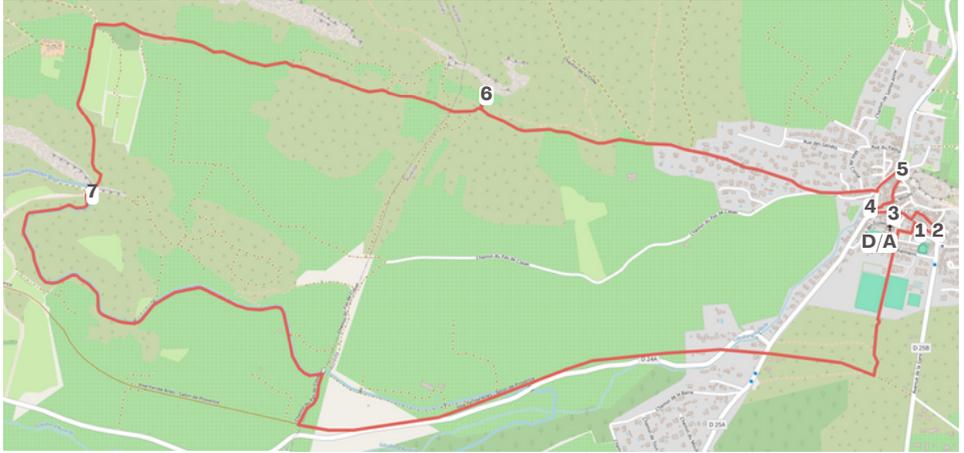
Constituée de deux boucles de longueurs différentes, la "Rand'eau des Alpilles" saura tout autant satisfaire les Aureillois que les randonneurs de passage venus découvrir notre village.

Bonne randonnée !

*La Municipalité*

## Parcours Famille

Cette boucle de 8 km est destinée principalement aux familles. Les enfants découvriront de manière ludique l'histoire et la biodiversité d'Aureille grâce au livret de jeux qui leur est proposé (à récupérer en mairie).



**Départ. Parking de l'église.** Vous y trouverez la fontaine de la place de l'église.

**1. Fontaine de la Garonne.** Remontez la rue des Bergeries puis tournez à droite pour trouver la fontaine de la Garonne.

**2. Puits de la mairie.** Prenez ensuite la première à gauche, rue du Castellas, où vous trouverez, sur votre droite, le puits de la mairie.

**3. Fontaine de la place de l'horloge.** Prenez à gauche sur la rue de la Poste, puis encore à gauche et bifurquez à droite sur l'avenue Mistral, où vous trouverez la fontaine de la place de l'horloge.

**4. Fontaine pointue.** Continuez l'avenue jusqu'à la fontaine pointue, en face du Vieux Moulin.

**5. Lavoir.** Traversez la place de la fontaine, passez à droite du Vieux Moulin et remontez la rue de la Fontaine jusqu'au lavoir.

**6. Fontaine Saint-Jean.** Dépassez le lavoir par la gauche, tournez à gauche sur la départementale puis prenez le chemin des Estendedous. A la patte d'oie, restez à droite sur le chemin de Saint-Jean et continuez jusqu'à la fontaine Saint-Jean.

**7. Aqueduc de Malacercis.** Reprenez le GR tout droit pendant 1km, puis tournez à gauche afin de rejoindre l'aqueduc de Malacercis.

**Arrivée. Parking de l'église.** Prenez alors à gauche sur les berges du canal, que vous longerez sur 2km, jusqu'à atteindre la voie ferrée. Empruntez la voie ferrée, qui vous fera ensuite traverser l'avenue Saint-Roch. Continuez tout droit puis tournez à gauche sur le chemin qui longe les stades municipaux. Remontez enfin la rue de la Grand-Terre jusqu'au parking de l'église.

## Parcours Randonneurs

Cette boucle de 13 km permet de découvrir d'autres facettes d'Aureille, en quittant la garrigue pour rejoindre la plaine cultivée au sud du village. Ce sentier présente une grande diversité de paysages et permet d'apprécier le système d'irrigation de la Vallée des Baux.



### Départ. Parking de l'église.

Vous y trouverez la fontaine de la place de l'église.

### 1. Fontaine de la Garone.

Remontez la rue des Bergeries puis tournez à droite pour trouver la fontaine de la Garone.

### 2. Puits de la mairie.

Prenez ensuite la première à gauche, rue du Castellas, où vous trouverez, sur votre droite, le puits de la mairie.

### 3. Fontaine de la place de l'horloge.

Prenez à gauche sur la rue de la Poste, puis encore à gauche et bifurquez à droite sur l'avenue Mistral, où vous trouverez la fontaine de la place de l'horloge.

### 4. Fontaine pointue.

Continuez l'avenue jusqu'à la fontaine pointue, en face du Vieux Moulin.

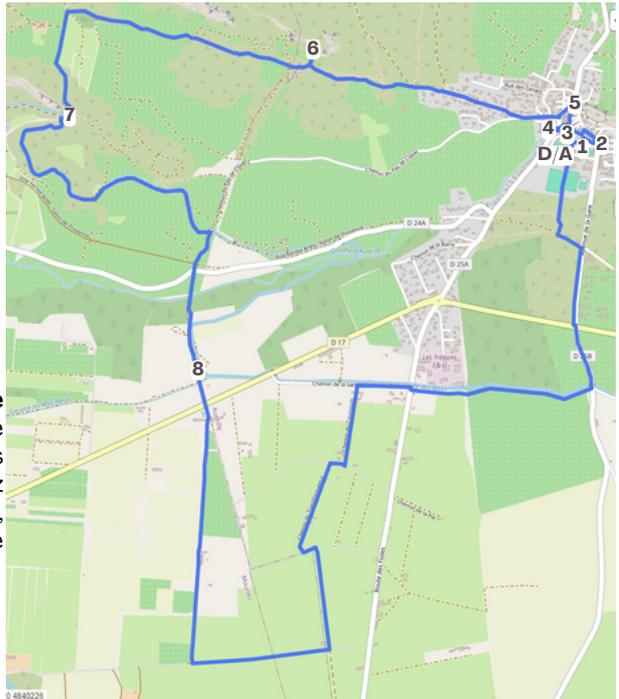
5. Lavoir. Traversez la place de la fontaine, passez à droite du Vieux Moulin et remontez la rue de la fontaine jusqu'au lavoir.

6. Fontaine Saint-Jean. Déposez le lavoir par la gauche, tournez à gauche sur la départementale puis prenez le chemin des Estendedous. A la patte d'oie, restez à droite sur le chemin de Saint-Jean et continuez jusqu'à la fontaine Saint-Jean.

7. Aqueduc de Malacercis. Reprenez le GR pendant 1km, puis tournez à gauche afin de rejoindre l'aqueduc de Malacercis.

8. Partiteur. Prenez alors à gauche sur les berges du canal, que vous longerez jusqu'à atteindre le chemin du Pas de Clavel. Prenez à droite, traversez la D24A et continuez jusqu'au partiteur qui se trouvera sur votre gauche.

**Arrivée. Parking de l'église.** Traversez la D17 et prenez le chemin en face pendant 1km avant de tourner à gauche. Ensuite, prenez la première à gauche et remontez jusqu'à rejoindre le chemin de la Sanque, en empruntant le chemin du Transformateur et le chemin du Coussouls. Longez le canal puis traversez la route des Fioles et prenez le chemin en face. Prenez alors à gauche sur la D25B, continuez tout droit puis traversez la D17 et remontez l'avenue de la Gare par un chemin sur la gauche. Devant la gare, tournez à gauche et prenez le premier chemin à droite qui vous fera longer les stades municipaux. Remontez la rue de la Grand-Terre jusqu'au parking de l'église.



## Consignes de sécurité



De **juin à septembre**, l'accès au massif des Alpilles est réglementé et peut être **interdit en raison des risques d'incendie**. Informez-vous avant de partir au 0 811 20 13 13 ou sur [bouches-du-rhone.gouv.fr](http://bouches-du-rhone.gouv.fr). Pour éviter tout départ d'incendie, il est interdit de fumer ou de faire un feu dans le massif.

*En cas de départ de feu, appelez immédiatement le 18 ou le 112*

Ce sentier emprunte des **berges du canal**, dont l'accès est en temps normal interdit au public pour des raisons de sécurité. L'accès aux berges pour ce sentier fait l'objet d'une convention passée avec l'ASA du Canal de la Vallée des Baux, qui **décline toute responsabilité** en cas d'accident.

Soyez vigilants lors de la présence d'engins de chantier. Ne jetez **aucun déchet** dans le canal afin de ne pas entraver le fonctionnement du réseau d'irrigation.

En période de chasse, des **battues** sont organisées certains jours de la semaine sur un tronçon du sentier (présence de panneaux informatifs le cas échéant). **Soyez vigilants**.

## Respect de la biodiversité

Gardez à l'esprit que vous êtes sur un site accueillant une riche biodiversité. Voici quelques règles simples à respecter pour contribuer à sa préservation :

- Restez sur les sentiers balisés
- Observez la faune et la flore sans la déranger, restez discret. N'arrachez aucune plante.
- Tenez vos chiens en laisse
- Ne laissez aucun déchet derrière vous
- Partagez les sentiers



## Recommandations



- Partez équipé pour la randonnée (vêtements, chaussures, gourde, sac à dos...) et adaptez votre équipement selon la météo
- Restez courtois avec les autres promeneurs
- Pour tout renseignement, rapprochez vous de la mairie d'Aureille (04 90 59 92 01 / 2 avenue Mistral)

## Responsabilité

Les enfants sont sous la responsabilité des adultes accompagnants.

## Aureille, le village

Aureille, commune d'environ 1500 habitants, fait partie des Bouches-du-Rhône, dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.



### Présentation générale

Le nom du village a plusieurs explications. Si pour certains, il fait référence à la **Via Aurelia**, grande voie romaine qui passe non loin d'Aureille, pour d'autres, il est dérivé du nom propre romain **Aurelius**, à qui les terres auraient appartenu. Enfin, une dernière hypothèse est que ce nom est lié au vent ("**auro**" en provençal), Aureille étant en effet un couloir dans lequel le mistral aime s'engouffrer.

Les premières informations écrites sur Aureille remontent au XI et XII<sup>ème</sup> siècle, mais des traces de la **Préhistoire** (ossements humains, outils en os et en silex, ornements) laissent à penser que les terres étaient habitées bien avant.

De nombreuses constructions ont vu le jour à l'**époque romaine**, telles que des villas, des tombes gallo-romaines ou encore une bergerie. Après les invasions germaniques du V<sup>ème</sup> siècle, Aureille est resté **inhabité** pendant longtemps, les populations étant parties en direction de villes plus faciles à défendre.



Le Castellus

C'est au **XII<sup>ème</sup> siècle** que tout change. Le village, devenu fortifié, relève alors de l'archevêché d'Arles. Il va survivre aux nombreux différends politiques et militaires des seigneurs des terroirs voisins. Le **Castellas**, construit à cette époque, sera détruit en grande partie en 1593.

Au **XVII<sup>ème</sup> siècle**, les quelques habitants vont être rejoints par des bergers venus des Alpes lors de transhumances. Ce sont eux qui vont **redonner vie au village** alors déserté et en ruine. A force de volonté et de courage, ils ont réussi à faire du village un lieu de vie et de culture. **Petit à petit, Aureille s'agrandit.**

Deux siècles plus tard, il voit naître une mairie, des lavoirs publics, une église, un cimetière et une école.

Aujourd'hui encore, Aureille est un **village préservé** des Alpilles, entouré de champs d'oliviers. Il possède des petits **trésors patrimoniaux**, que ce soient ses maisons anciennes, son château en ruine, son lavoir et ses fontaines, son église ou ses arènes...



Vue sur les Alpilles

**Nous vous emmenons à la découverte des richesses d'Aureille !**

## La fontaine place de l'église

Au bout du parking de l'église, à l'opposé de cette dernière, se trouve une première fontaine. C'est la **plus récente** des fontaines du village. Elle a été construite à partir de meules utilisées à l'origine pour confectionner de l'**huile de cade**. Ce qu'on appelle "cade" est, en fait, le Genévrier oxycèdre, qui pousse naturellement dans la garrigue.



## La fontaine de la Garone



Construite aux alentours de **1880**, cette fontaine a permis d'alimenter le quartier en eau potable.

Les habitants du quartier de la mairie se plaignant d'être défavorisés, un robinet a ensuite également été mis en place dans la cour de la mairie.

## Le puits de la mairie

Ce n'est que récemment, lors de travaux de rénovation de la place de la mairie en 2023, que ce puits a été redécouvert. Il fait **12 mètres de profondeur** et est à sec depuis de nombreuses années. Mais il fut creusé au village il y a quelques temps déjà et on pouvait y trouver de l'eau. Un robinet y était relié. On peut voir sa présence sur les anciennes cartes postales.

## La fontaine de la place de l'Horloge

Cette fontaine au centre du village est mise en fonctionnement seulement lors des **fêtes votives**. L'eau sort par la bouche de deux têtes de lion, symboles que l'on retrouve également au lavoir. Les **arceaux** situés en dessous des lions servaient à **poser les seaux** pour les remplir d'eau.



## La fontaine pointue

Sur cette place se trouvait auparavant le **cimetière** d'Aureille, qui fut, pour des raisons de salubrité, transféré en 1842 à l'est d'Aureille, où il se trouve encore aujourd'hui.



La fontaine au début du XX<sup>e</sup> siècle

Une fontaine fut installée sur la place en **1882**.

Au début seulement constituée de 2 tuyaux sortants du mur d'une remise, elle a ensuite été habillée d'un **monument en pierre** dont la forme lui a valu son nom.

La **fontaine pointue** fut ensuite rapidement colonisée par la mousse, qui la recouvre maintenant entièrement.

En observant le point culminant de la fontaine, on peut voir qu'un arbre y pousse à même la mousse. C'est un **figuier**, qui profite de l'arrivée d'eau pour se développer.

## Le lavoir

Lorsque le village comptait moins de 150 maisons, la fontaine du lavoir suffisait pour alimenter en eau tous les habitants et leurs animaux. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, des fontaines furent progressivement construites dans tout le village au fur et à mesure qu'il s'agrandissait.



Le lavoir au début du XX<sup>e</sup> siècle

La municipalité fit **construire le lavoir en 1810**, mais la fontaine se trouvait régulièrement tarie en été par la sécheresse. Pour résoudre le problème plus général d'approvisionnement en eau, des puits sont creusés en 1870, notamment un au nord du village qui servira à alimenter la place du lavoir et limitera le tarissement de la fontaine.

Le lavoir et sa fontaine ont eu **une grande importance** dans la vie des Aureillois, qui venaient y chercher l'eau nécessaire à la vie quotidienne et y faire boire leurs bêtes. Les bassins intérieurs servaient aux femmes venues laver le linge de la maison.

“

*Les femmes se mettaient de chaque côté des bassins. Le plus petit, c'était pour laver le linge et l'autre pour le rincer. L'eau rejoignait ensuite le gaudre.*

”

Une fois propre, le linge était emmené aux Estendedous pour y sécher au soleil.



Le lavoir dans les années 30

Le lavoir était à l'époque un véritable lieu de vie sociale du village, où les voix se mêlaient au bruit des battoirs en bois. Divers bavardages, querelles et commérages survenaient dans ce lieu.

A partir de 1961, **l'eau potable** est acheminée directement jusqu'aux habitations. Le lavoir devient alors un lieu de repos, le bruit de l'eau qui coule invitant à la détente. Mais aujourd'hui et depuis plusieurs années, il est tristement à sec, la source d'eau qui l'approvisionne étant tarie. Le lavoir reste cependant un beau bâtiment et une véritable **entité du village**.

## Le gaudre

Aujourd'hui à sec, le **gaudre d'Aureille** coulait avant, été comme hiver, et il arrivait régulièrement qu'il **déborde** lors des précipitations hivernales. On se plaignait alors que les crues emportaient tous les ans des terres cultivables. Celle de 1933 vaut le coup d'être mentionnée : un âne et sa charrette ont été emportés par le courant, se sont retrouvés bloqués contre le pont, créant un barrage inattendu qui a causé le débordement du torrent. Les maisons et remises ont été inondées et il a fallu porter secours aux ânes et chevaux affolés, plongés dans l'eau jusqu'aux naseaux...

Depuis le début des années 2000, **l'eau n'a cessé de se raréfier** dans le gaudre, faute aux étés toujours plus secs et chauds. Et depuis quelques années, hiver comme été, **le gaudre n'est plus**, la source en amont étant tarie. On est donc désormais bien loin du torrent censé couler à Aureille ("gaudre" signifie torrent en provençal).



Le gaudre en 2004



La crue de 1963

**Mais qui sait ? Peut-être qu'un jour l'eau s'écoulera à nouveau dans les rues d'Aureille...**

# La flore des Alpilles

## Le climat



Ces conditions climatiques sont à l'origine d'une **flore spécifiquement adaptée**, notamment dans le milieu particulier qu'est la **garrigue**. La garrigue est constituée d'une végétation réduite à des plantes basses, des arbustes et des arbrisseaux qui se développent sur un sol calcaire. C'est un milieu ouvert, engendré par le **pâturage** des brebis et des chèvres ainsi que par les **feux de forêt**. Ces derniers étant de plus en plus fréquents, la garrigue remplace progressivement les forêts de chênes et de pins.

## Des exemples de plantes de la garrigue



Le brachypode rameux



Le ciste cotonneux



Le pin d'Alep

## D'autres types de végétation rencontrés lors de la randonnée



Une flore liée à la présence du canal : figuiers, canne de Provence, ...



Des champs d'oliviers, une culture très importante dans les Alpilles (voir p.21)



Des plantes typiques de prairie lors de la partie sud de la randonnée

## Des plantes xérophytes

L'eau est une **ressource indispensable** aux plantes, notamment pour assurer la fabrication de sucres via la **photosynthèse**. Si l'eau vient à manquer, les stomates des feuilles se ferment pour maintenir le précieux liquide dans l'organisme. La plante ne peut alors plus assurer sa photosynthèse, et peut donc mourir en cas d'une trop longue période de sécheresse.

Par ailleurs, les plantes laissent naturellement s'évaporer une certaine quantité d'eau, majoritairement par les stomates des feuilles. Cette **transpiration** est fortement influencée par les conditions environnementales. Ainsi, la chaleur et l'exposition au soleil augmentent la quantité d'eau libérée par les plantes. En cas de sécheresse, les plantes subissent donc d'importantes pertes en eau par évaporation.

Les plantes de la garrigue sont exposées à de longues périodes de sécheresse, elles ont donc développé différentes **adaptations pour survivre**. Ces plantes aptes à évoluer en milieu aride sont qualifiées de **xérophytes**.

## Les principales stratégies d'adaptation à la sécheresse

### Adaptation des feuilles

Certaines plantes présentent des **feuilles de petite taille**, ce qui réduit le nombre de stomates et donc la transpiration (*thym, romarin, pin*), d'autres **perdent leurs feuilles** en cas de sécheresse ou ne produisent **plus de feuilles du tout** (*cactus*).

Les plantes peuvent aussi **réduire l'exposition de leurs feuilles** aux rayons du soleil, en les **isolant** grâce à une couche de cire (*genévrier, chêne vert*) ou de poils (*ciste cotonneux*).



Chêne vert



Chêne kermès

### Adaptation d'autres parties de la plante

Certaines plantes ont un **système racinaire très développé** pour pouvoir **puiser l'eau en profondeur**, comme le *chêne kermès* et le *brachypode rameux*. Leurs racines peuvent aussi servir de **réserve souterraine en eau** et leur permet de rapidement refaire surface après un incendie.

### Effet brumisateur

En cas de fortes chaleurs, les plantes aromatiques (*thym, romarin*), émettent des **gouttelettes d'eau et d'huiles essentielles**. Cela leur permet de **lutter contre la chaleur** et de créer un **écran protecteur** contre les rayons du soleil.



Romarin

## La fontaine Saint-Jean

Émergeant de la falaise, cette **fontaine naturelle** fut longtemps un lieu de jeu pour les enfants d'Aureille : des têtards nageaient dans le bassin, et les alentours de la fontaine servaient de lieu de pique-nique dans les beaux jours.

“

*Avant, on allait à la fontaine Saint-Jean pique-niquer avec les enfants. Ils s'amusaient à chasser les têtards dans le bassin. On y a passé de très beaux moments.*

”

La source de cette fontaine est désormais **tarie** depuis plusieurs années. Ce qui n'empêche pas l'endroit d'être encore prisé par les Aureillois.

La parcelle est aussi devenue une **Aire Terrestre Éducative** (ATE), véritable terrain d'apprentissage pour les enfants de l'école. Cette ATE s'inscrit dans une démarche d'éducation à l'environnement animée par le CPIE du Pays d'Arles.



Novembre 2019



Décembre 2019

En vous approchant de la roche, vous pourrez voir le chemin que l'eau empruntait quand elle coulait encore. Elle y a laissé des traces de son passage.

# Les oiseaux emblématiques

## La fauvette pitchou



© S. Wroza / INPN

 12 cm

 Végétation dense et basse des garrigues et maquis

 Divers insectes et araignées

La fauvette pitchou **est en déclin en Europe**, à cause de la disparition progressive de ses habitats. Elle est encore bien présente en France, mais reste vulnérable, notamment en cas d'hivers rigoureux, lors desquels des populations entières peuvent être décimées.

**Bien d'autres menaces** pèsent sur cette espèce : fermeture des milieux, utilisation de pesticides, dérangement des nichées par les promeneurs, VTT et chiens en dehors des sentiers balisés.

"**Pitchou**" signifie **petit** en provençal et évoque la taille menue de cet oiseau, aussi reconnaissable à sa longue queue souvent déployée.

## Le vautour percnoptère

Le vautour percnoptère est **en danger d'extinction**, il est donc protégé par de nombreuses mesures nationales, européennes et mondiales.

**Une hiérarchie** se met en place **au sein de la fratrie**, les aînés dominant les plus jeunes. Ces derniers doivent parfois quitter leur lieu de naissance si la nourriture vient à manquer. Il arrive même qu'ils soient adoptés et nourris par un autre couple.

**Ce vautour, très lié à l'Égypte, était le symbole de la déesse Mout** ("la mère"). Les couronnes des reines-mères du Pharaon étaient réalisées à partir de dépouilles de percnoptères.



©S. Wroza / INPN

 160 à 180 cm d'envergure. C'est le plus petit vautour d'Europe

 Paysages rocheux et dénudés. Niche dans les cavités de falaises.

 Animaux morts, excréments, insectes...

## L'aigle de Bonelli



© Seshadri.K.S / Wikimedia commons

 150 à 170 cm d'envergure

 Milieu ouvert avec petits bosquets et arbustes. Niche sur des falaises

 Proies de taille moyenne (lapins, perdrix, lézards...)

L'aigle de Bonelli est **en danger critique d'extinction** en région PACA et y est particulièrement protégé, mais il n'est pas menacé à l'échelle mondiale.

La cause de mortalité principale de cet oiseau est **l'électrocution** par collision avec des pylônes électriques. Il est aussi vulnérable au **dérangement** lors de la nidification, à la **destruction de son habitat**, à la collision avec des éoliennes...

Les individus des Alpilles **peuvent aller chasser jusqu'en Camargue** et s'en prendre aux mouettes et aux goélands.

# Les autres espèces emblématiques

## La magicienne dentelée



© N. Moulin / INPN

 9 à 12 cm de long. C'est la plus grande sauterelle d'Europe

 Garrigues et autres milieux secs de plaine

 Petits orthoptères (criquets et sauterelles)

La magicienne dentelée pond des œufs **sans avoir besoin qu'ils soient fécondés par un mâle**, et qui donneront naissance à des femelles uniquement. En France, on ne rencontre donc que des individus femelles. Ce mode de reproduction s'appelle **parthénogenèse**.

**Les œufs n'éclosent qu'au bout de 2 ans** après avoir été pondus, et les larves subissent 8 mues avant d'atteindre leur taille adulte.

Cette sauterelle est **essentiellement nocturne** mais peut aussi s'observer de jour en automne et par temps nuageux ou frais.

## Le lézard ocellé

En plus de **sa grande taille**, les beaux **ocelles bleus** situés sur ses flancs permettent de différencier le lézard ocellé des autres espèces.

Ce lézard utilise des **abris naturels** tels que des murets en pierre, des affleurements rocheux et des terriers de lapins pour échapper à ses prédateurs.

Comme tous les lézards, **sa température interne varie avec celle de son environnement**. Il aime donc les milieux ensoleillés et passe de nombreuses heures chaque jour à se réchauffer au soleil.



© Laurent Rauschmeyer / INPN

 45-70 cm. C'est le plus grand lézard de France

 Milieux secs et arides (garrigue, steppes,...)

 Insectes, gastéropodes, araignées

## Le minioptère de Schreibers



© Laurent Rauschmeyer / INPN

 30 à 34 cm

 Vit dans les grottes  
Chasse en forêt ou près d'éclairages publics

 75 à 95% de ses proies sont des papillons de nuit

Le minioptère de Schreibers est **l'une des 16 espèces** de chauves-souris présentes dans le Parc Naturel Régional des Alpilles (sur les 30 espèces de la région PACA).

Cette espèce est connue pour **vivre en grands groupes** et peut former des colonies allant jusqu'à **100 000 individus**.

Comme toutes les chauves-souris, elle joue un rôle important dans l'élimination d'insectes nuisibles (moustiques, ravageurs de cultures, processionnaire du pin...).

# Aqueduc de Malacercis

Situé sur la commune de Mouriès, cet aqueduc a été érigé suite à la construction du Canal de la Vallée des Baux. Avec ses **63 mètres de long**, c'est le plus imposant des aqueducs du canal, et il est même reconnu comme l'un des plus **beaux ouvrages** de ce dernier.

## Incendies



La végétation autour de l'aqueduc est sujette aux feux de forêts et en a déjà subi par le passé.

**90% des incendies sont d'origine humaine**, volontaires ou non. Or, ils ont des conséquences lourdes sur la faune et la flore, car ils **détruisent un écosystème entier**. Les animaux qui peuvent s'enfuir doivent abandonner leur territoire détruit par le feu et ceux qui ne peuvent s'échapper à temps périssent dans les flammes.

La flore se **régénère** cependant assez rapidement, surtout les plantes méditerranéennes, plutôt bien adaptées aux feux. Le chêne-liège est ainsi protégé des flammes par une écorce épaisse. Certaines plantes **en profitent même pour se propager**, comme le pin d'Alep, dont les cônes enflammés libèrent des graines qui germeront sur un sol débarrassé d'autres espèces. Le pin sera ainsi l'une des premières espèces à recoloniser le territoire, avec d'autres plantes **pionnières** comme le chêne kermès, qui repousse facilement grâce à son important système racinaire.

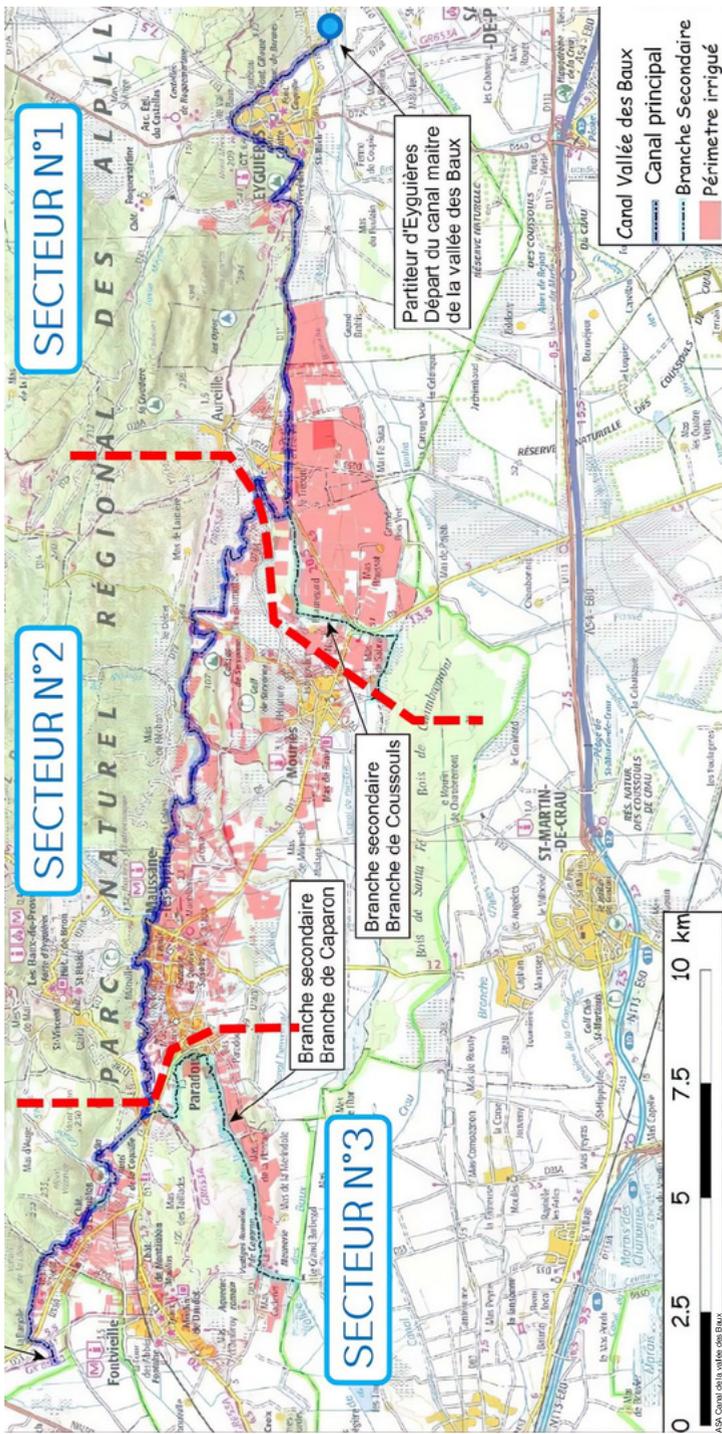
Mais cette recolonisation engendre un **appauvrissement des milieux**, car d'autres espèces, comme les feuillus (chênes verts, chênes blancs etc), ne repoussent pas aussi vite que les arbustes.

Quant à la faune, les **insectes** reviennent assez vite sur les lieux, car ils utilisent les arbres affaiblis comme **nourriture** ou comme **lieu de ponte**. Cela va attirer leurs prédateurs, les **oiseaux**. Puis au fur et à mesure que des buissons repoussent, les **mammifères** reviendront eux aussi sur le lieu de l'incendie.



***Il est temps de découvrir le canal, où l'eau coule enfin !***

# Réseau du canal de la Vallée des Baux



# Le canal de la Vallée des Baux

## Quelques chiffres

**54 km** de réseau

**8 communes** desservies

**Plus de 3 000 ha** de prairies, cultures et jardins arrosés

## Fonctionnement

Le canal est géré par l'**Association Syndicale Autorisée (ASA)** du Canal de la Vallée des Baux. L'ASA rassemble des adhérents qui votent le budget et les travaux en Assemblée Générale et assurent la **répartition de l'eau** dans le cadre du tour d'eau. Les 2 100 adhérents que compte l'ASA doivent en effet se soumettre à des heures et à des fréquences d'arrosage : l'irrigation des prés et des jardins est possible selon un tour d'eau qui varie entre 4 et 10,5 jours. Par temps de sécheresse, mieux vaut ne pas manquer son tour...

Des **gardes-canal** sont chargés du respect des tours d'arrosage et sont habilités à dresser des procès verbaux en cas d'infraction. Ils assurent aussi l'entretien des filioles et des vannes de leur périmètre.



ASA Canal de la vallée des Baux

“  
Il y a de moins en moins de gardes-canal.  
De 10, il n'y en a plus que 5 en activité.”



En hiver, généralement de fin novembre à fin février, le canal est **mis à sec**. Cette période de chômage permet de réaliser divers **travaux d'entretien** (faucardage, curage) et de **modernisation** du réseau.

“  
Les dernières années, on était équipés de débroussailluses et ça allait plus vite. Mais avant, on faisait tout à la faux.”

## Histoire de la construction du canal

1792

### Conception



Premier projet conçu par Étienne Légier, maire de Fontvieille



Oppositions & Discussions

1873



Création de l'Association Syndicale Libre (ASL) de la Vallée des Baux

1889

### Projet déclaré d'utilité publique

Après six années de sécheresse ayant fait souffrir la population et fuir les paysans, le canal fut déclaré d'utilité publique

## D'où vient l'eau ?



Il faut remonter jusque dans les Hautes-Alpes pour retrouver l'origine de l'eau du canal. Le **barrage de Serre-Ponçon** capte les eaux de la Durance et alimente le canal commun de Boisgelin Craponne, qui part de Lamanon. Le **partiteur d'Egguieres** est le point de départ du Canal de la Vallée des Baux, qui s'étend jusqu'à Tarascon.

## Le tour d'eau

L'irrigation se fait par un réseau de canaux secondaires, ou **filioles**, qui acheminent l'eau du canal jusqu'aux cultures et aux jardins.

“ —

*Du canal maître rayonne des filioles, véritables veines de vie dans la sécheresse de l'été.*

”

Un système de **martelières** permet d'assurer les tours d'eau. La martelière agit comme un barrage mobile : elle est soulevée pour que l'eau puisse rejoindre la parcelle, puis refermée une fois que l'eau a été prélevée en quantité suffisante.

L'écoulement de l'eau ne peut se faire que si les terrains sont légèrement en pente, d'où l'appellation d'**irrigation gravitaire**.



Une martelière

## Les conflits liés à l'eau

**L'eau se fait de plus en plus rare.** Et comme toutes les raretés, elle suscite les convoitises et fait l'objet de nombreux conflits. Des dizaines d'années auparavant déjà, l'accès à l'eau générait des tensions. Les habitants devaient faire la queue pour pouvoir récupérer de l'eau aux fontaines du village. Certains essayaient de passer devant les autres.

“ —

*Il y a avait une bonne femme, on l'appelait la sauterelle des Crau. Elle piquait l'eau à tout le monde, en dansant, elle passait et elle piquait l'eau.*

”

## Et aujourd'hui ?

Le fonctionnement du canal permet une juste distribution de l'eau, avec un **débit adapté** à la superficie de la surface à arroser.

Cependant, en cas de sécheresse, l'eau d'irrigation peut manquer, car la Durance n'est alors plus suffisamment alimentée. Cela engendre alors d'autres tensions...

1890

Transformation de l'ASL en Association Syndicale Autorisée (ASA)



1906

Début de la construction du canal

1913

Fin de la construction du canal

Après plus de 120 ans et un investissement de 2 millions de francs, la construction du canal se termine.

De 1913 à aujourd'hui



Modernisation du canal

# L'agriculture dans les Alpilles

## Le pastoralisme

Ce sentier de randonnée emprunte un chemin par lequel les bergers transhumants passaient avec leurs troupeaux. La présence de **drailles**, ces anciens sentiers de transhumance, témoigne de l'**activité pastorale** de la région, cette pratique qui fait partie intégrante du patrimoine provençal.

## Un peu d'histoire...

Depuis des millénaires, le pastoralisme façonne les paysages du massif des Alpilles, en contribuant à l'**ouverture des milieux** pâturés.



### APOGÉE

La population rurale des Alpilles atteint un pic démographique, ce qui fait augmenter en même temps la quantité de brebis du massif. Celles-ci pâturent alors intensément le massif.

### DÉCLIN

La viabilité économique de l'élevage ovin diminue, tout comme les activités secondaires de cueillette qui assuraient un complément de revenus aux éleveurs.

### INCENDIES

Suite à la disparition des brebis dans le massif, les milieux se referment, ce qui a pour conséquence la recrudescence des feux de forêt. Celui de 1989 a notamment dévasté la quasi-totalité des espaces de colline sur la commune d'Aureille.

### INTERDICTION

Pour laisser la végétation repousser suite aux gels d'hiver, il devient interdit de faire pâture les brebis sur les terrains communaux. Cela sonne le glas du pastoralisme dans les Alpilles.

### RÉINTRODUCTION

La réintroduction du pâturage dans le massif est par la suite envisagée comme solution pour réduire les risques d'incendie. Aujourd'hui, ce sont plus de 14 000 ovins, 400 bovins et 500 caprins qui pâturent dans le massif des Alpilles.

Les milieux maintenus ouverts par le pastoralisme sont **écologiquement importants**, car riches d'une faune et d'une flore spécifiques. Des programmes de conservation d'espèces emblématiques du territoire ont ainsi été établis avec l'appui des bergers, comme le LIFE Criquet de Crau et le LIFE des Alpilles.

*Compte tenu des enjeux environnementaux et paysagers, les territoires pastoraux sont très souvent intégrés dans des espaces naturels protégés, tels que des parcs nationaux ou régionaux, des réserves naturelles ou des sites Natura 2000.*

## La transhumance

La **transhumance** est une pratique faisant partie intégrante du pastoralisme. Elle consiste à déplacer les troupeaux entre les **plaines** et les **alpages** de montagne en fonction des saisons et de la disponibilité des ressources (par exemple, l'herbe sera plus abondante et plus riche en montagne en été qu'en plaine).



Jusque dans les années 1950, de gros troupeaux pouvant compter

**plusieurs milliers de têtes** cheminaient à pied depuis le pays d'Arles jusqu'aux montagnes alpines. Il fallait compter plus de 10 jours de marche pour gagner les alpages les plus éloignés.



Aujourd'hui, il n'est plus question de transhumance à pied depuis les plaines d'Arles. Les troupeaux sont transportés par des **bétaillères** pouvant contenir 400 têtes, ce qui permet de gagner les alpages en **une journée** seulement.

Les fêtes de la transhumance mettent en valeur cette



pratique inscrite en 2023 sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO). Le défilé des brebis dans les rues est toujours attendu avec impatience.

Le jour de transhumance est fixé entre le mois de mai et juin, en fonction de la maturité de l'herbe en altitude.

## La culture des oliviers

Les **champs d'oliviers** font partie intégrante du paysage des Alpilles, et la production d'huile d'olive y est une tradition millénaire. Plus de 350 000 oliviers entourent le massif. Leurs fruits donnent une huile dont la qualité est appréciée dans le monde entier et récompensée par l'**AOP Vallée des Baux-de-Provence**.



## Le partiteur d'Aureille

Le partiteur d'Aureille permet de dévier une partie de l'eau du canal dans le Gaudre du Mas neuf qui arrose l'est et le sud de Mouriès. Le bras principal du canal, lui, poursuit sa route jusqu'à Tarascon en passant par Aureille et le nord de Mouriès.

En plus de son rôle de partiteur, cet ouvrage constitue une **vanne de délestage** utilisée si le canal menace de déborder. Ainsi, en cas de très fortes intempéries ou si une berge menace de s'effondrer, l'eau du canal est déversée dans le gaudre d'Aureille.



## L'irrigation dans les Alpilles

Le canal de la Vallée des Baux permet d'**irriguer les prairies et parcelles agricoles** au nord des Alpilles. Cet apport d'eau artificiel est **indispensable** étant donné le manque d'eau durant la saison sèche. Les seuls cours d'eau du massif, les **gaudres**, sont temporaires et s'assèchent du printemps à l'automne.



*des ressources en eau disponible dans les Alpilles provient de l'irrigation par les canaux. Cet apport d'eau a profondément modifié le territoire en créant une grande diversité de paysages.*

Dès le **XVI<sup>ème</sup> siècle**, époque où les **premiers canaux** sont construits dans les Alpilles, les prairies et cultures maraîchères se développent de plus en plus.



Culture du foin de Crau

L'apport d'eau, combiné aux conditions de chaleur et d'ensoleillement du massif, permet une **forte productivité** des cultures. L'exemple emblématique du territoire est le **foin de Crau**, seul aliment pour animaux à être labellisé AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) et AOP (Appellation d'Origine Protégée).

L'irrigation a pour autre avantage de **limiter les prélèvements** sur les nappes phréatiques, et permet même de les **recharger**. En effet, l'eau en surplus lors de l'irrigation d'une parcelle va s'infiltrer dans le sol puis rejoindre la nappe.

Enfin, les canaux peuvent jouer un rôle de **protection contre les inondations**, en assurant l'évacuation de l'eau lors de précipitations intenses. Dans le secteur de Salon de Provence, 35 à 100 % des eaux pluviales sont ainsi drainées par les canaux lors de fortes pluies.



# La voie ferrée et ancienne gare

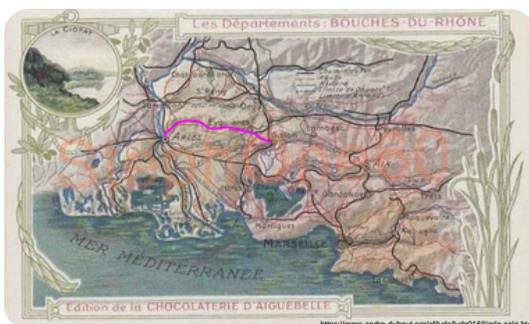
La ligne de chemin de fer **Arles-Salon** fut mise en service en **1875**.

Suite à la réclamation des habitants voyant passer le train dans leur village, une gare fut construite à Aureille en 1886. Six convois transportaient quotidiennement **passagers** et **marchandises** d'Arles à Salon et vice versa. Cela a facilité les déplacements des villageois et le commerce des productions du terroir.



Carte postale de 1916

A l'époque, chaque année, jusqu'à **650 tonnes de marchandises** (foin, huiles, amandes) étaient acheminées en train jusqu'aux villes et villages environnants.



Tracé de la ligne Arles-Salon

Dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, l'**automobile** connaît un fort développement. La ligne ferroviaire perd alors de son intérêt et finit par être **supprimée dans les années 1950**. La gare est déclassée et devient propriété communale. D'abord mise à disposition à des particuliers, elle est aujourd'hui utilisée pour la commune en tant que gîte d'étape en période estivale. L'autre moitié de l'année, elle permet de loger les services civiques travaillant en lien avec la mairie.

CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS ÉLECTRIQUES DES BOUCHES-DU-RHÔNE											
Les trains s'arrêtent, en outre, aux haltes suivant qu'il y a des voyageurs à prendre ou à laisser.											
361						ARLES A SALON					
(57, 486, 1882)						(21, 62)					
● Arles (D...)	8	8	11	5	16 30	● Salon (D...)	4 45	11	13	13	19 7
Fontvieille.....	8 23		11 22	5	16 51	● Eyguières (D...)	5 3	11 18	14	16	19 25
Paradou-l-Baux.....	8 43		11 42	5	17 11	Aureille.....	5 27	11 22	14	16	19 52
Mauzac.....	8 51		11 50	5	17 20	Mourès.....	5 46	12 3	14	16	19 52
Mourès.....	9 10	9	12 6	5	17 43	Mauzac.....	6 10	12 18	14	16	20 10
Aureille.....	9 22	9	12 24	5	18 6	Paradou-l-Baux	6 10	12 23	14	16	20 27
● Eyguières (D...)	9 46	9	12 38	5	18 21	Fontvieille.....	6 32	12 43	14	16	20 33
● Salon (D...)	9 52	9	12 42	5	18 26	● Arles (D...)	6 50	13	14	16	20 54
● Arles (D...)	10 10	10	12 15	5	18 44						21 12

Horaires des trains dans chaque gare

“—  
|  **Ici, c’est le pays de la soif !** |  
—”

Cette phrase répétée par un habitant lors d’un entretien réalisé pour ce livret reflète toute l’importance de la problématique de l’eau à Aureille. La pluie se fait de plus en plus rare, le gaudre et les fontaines du village sont à sec, l’agriculture dépend entièrement des canaux d’irrigation...

En plus de sensibiliser à la question de l’eau et d’expliquer le fonctionnement du réseau d’irrigation, ce sentier vous permet d’apprécier les paysages variés du massif des Alpilles et sa riche biodiversité.

Il ne nous reste plus qu’à vous souhaiter une belle randonnée !

---

Ce livret a été réalisé par Aline Cantat et Bleuenn Simon, volontaires en service civique en 2023-2024 à Aureille et avec la collaboration de :

- La Municipalité, notamment Jean-Michel Pertuit et Didier Carpi
- L’ASA Canal Vallée des Baux
- Le Parc Naturel Régional des Alpilles
- Oli dis Aupiho

Il n’aurait pu voir le jour sans l’aide des habitant.es du village, qui nous ont fourni de précieux témoignages, informations et illustrations. Nous voulons ainsi remercier chaleureusement Liliane Barbier, Christiane Michel, Ghislaine Pertuit, Corinne et Frédéric Sanchez, Charles et Ginette Tolosano et Emilie Vacher. Merci également à Leïla Simon, Efflam Simon et Julie Pradel pour leur relecture et leurs conseils, et à Marie-Agnès Cantat pour avoir testé, en avant première, les deux boucles et avoir donné son avis sur le livret.

Les informations historiques de ce livret proviennent en grande partie du livre Aureille, le temps retrouvé écrit par Françoise Arlot.

